

ANALYSE FINANCIERE CONSOLIDEE

DE

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU BASSIN D'AURILLAC

Trésorerie de AURILLAC

REMARQUES PRELIMINAIRES

POURQUOI UNE APPROCHE CONSOLIDEE DES COMPTES ?

L'analyse financière consolidée consiste à établir et à analyser des documents financiers d'un groupe d'entités de manière à offrir des outils de pilotage pour les besoins internes de la collectivité mais aussi des outils de communication pour répondre aux besoins d'information des partenaires de la collectivité (administrés, banques, etc..).

Dans cet objectif, les comptabilités de chacune des entités (le budget principal et ses budgets annexes) sont consolidés, après neutralisation des opérations réciproques notamment, comme s'il s'agissait d'une seule et même entité. Le compte de résultat et le bilan de l'ensemble consolidé sont établis à partir d'une nomenclature comptable créée à cette fin distincte des nomenclatures de gestion appliquées par chaque entité (M14, M4, etc...).

Cette approche permet de mettre en lumière le véritable périmètre d'intervention comptable d'une collectivité et les risques financiers qui reposent in fine sur son budget principal.

PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) a été créée le 22 novembre 1999, elle est issue de la transformation du district urbain existant en communauté d'agglomération.

Elle se compose de 22 communes (24 communes au 1/01/2009 suite à l'intégration de deux nouvelles communes au 31/12/2008) et regroupe 57.128 habitants selon le dernier recensement INSEE.

Elle perçoit la taxe professionnelle unique (TPU).

Jusqu'au début de l'année 2009, la CABA comportait un budget principal et six budgets annexes. A compter du 1^{er} juin 2009 la communauté d'agglomération a créé un nouveau budget annexe «aéroport» pour gérer les activités aéroportuaires de l'aérodrome de la ville d'Aurillac.

Les compétences obligatoires de la CABA portent sur le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire et l'habitat et la politique de la ville.

Les compétences optionnelles concernent l'eau, l'assainissement, la protection de l'environnement et la construction et la gestion d'équipements culturels et sportifs.

Les autres compétences intéressent l'enseignement supérieur, l'aérodrome, la création d'une fourrière pour animaux et l'incendie et le secours

SOMMAIRE

REMARQUES PRELIMINAIRES	2
POURQUOI UNE APPROCHE CONSOLIDEE DES COMPTES ?.....	2
PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
PERIMETRE DE L'ETUDE :	4
POIDS DES BUDGETS (AVANT RETRAITEMENT DES OPERATIONS RECIPROQUES) :	5
PRINCIPAUX CONSTATS	7
I - LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT	8
A. COMPOSANTES DES PRODUITS ET CHARGES REELS DE FONCTIONNEMENT.	8
1°) <i>Sur la période analysée, les produits réels de fonctionnement augmentent de 10,58%</i>	8
a) - <i>Les produits de l'ensemble consolidé.</i>	9
<i>Les ressources fiscales :</i>	9
<i>La dotation globale de fonctionnement et autres dotations :</i>	10
<i>Les autres produits réels :</i>	11
b) - <i>Évolution des produits ventilés par budget.</i>	12
2°) <i>Sur la période analysée, les charges réelles de fonctionnement progressent de 8,67%</i>	13
a) - <i>Les charges de l'ensemble consolidé.</i>	13
b) - <i>Evolution des charges ventilées par budget.</i>	13
B. LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT.....	16
1°) <i>La CAF brute.</i>	16
2°) <i>La CAF nette.</i>	17
II - L'INVESTISSEMENT	18
A. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	18
1°) <i>Pour la période considérée la CABA a bénéficié d'un financement disponible important :</i>	18
2°) <i>Le montant des dépenses d'investissement :</i>	18
B. LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	20
C. EVOLUTION DES PRINCIPAUX ELEMENTS FINANCIERS.....	21
III - ANALYSE DU BILAN	22
A. LES EQUILIBRES BILANTIELS.	22
1°) <i>Le fonds de roulement.</i>	22
<i>Fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.</i>	23
2°) <i>Le besoin en fonds de roulement.</i>	23
3°) <i>La trésorerie.</i>	24
B. L'ENDETTEMENT	24
1°) <i>L'endettement de l'ensemble consolidé.</i>	24
2°) <i>Détail de l'endettement par budget.</i>	25
LEXIQUE	27
ANNEXES	31

INTRODUCTION

Périmètre de l'étude :

L'analyse financière rétrospective porte sur les exercices 2006 à 2008. Elle a été réalisée à partir des informations issues des comptes de gestion des années considérées.

Il s'agit d'une analyse financière consolidée qui prend en compte les données du budget principal de la CABA et de ses budgets annexes (BA). Les comptabilités de chacune des entités sont consolidées comme s'il s'agissait d'une seule et même entité. Le compte de résultat et le bilan de l'ensemble consolidé sont établis à partir d'une nomenclature comptable créée à cette fin, distincte des nomenclatures de gestion appliquées par chaque entité (M14 et M4).

Les budgets annexes occupent une place prépondérante car ils correspondent à la gestion en régie directe de services publics essentiels tels que l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères, les transports urbains et à un degré moindre le plan local d'insertion auquel il faut également ajouter la gestion du Camping.

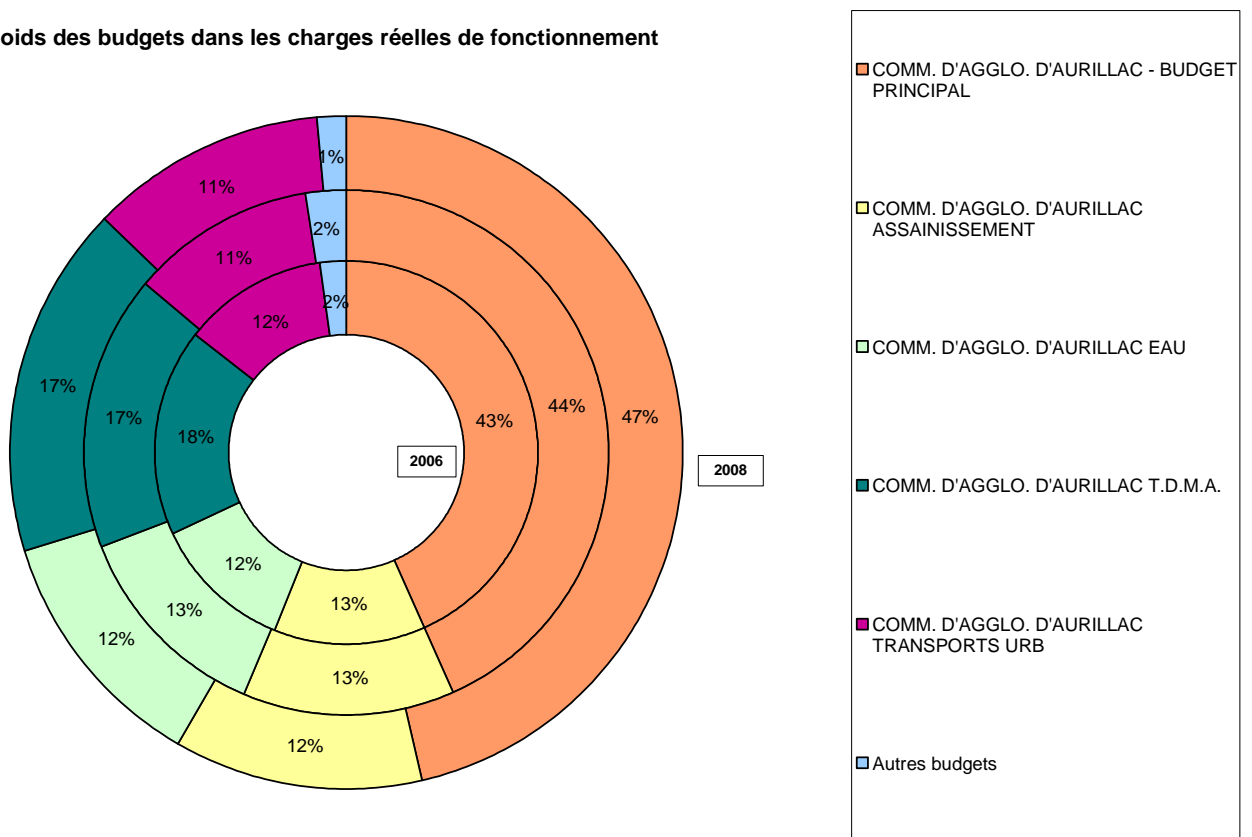
Dans cette étude les opérations réciproques qui consistent à des versements de subventions du budget principal à certains BA sont neutralisées de façon à « dégonfler » les masses.

De même, le montant des recettes fiscales prises en compte correspond aux recettes nettes déduction faite des reversements de fiscalité effectués aux communes membres du groupement à fiscalité propre. De la même manière, les dépenses de personnel correspondent aux dépenses nettes après déduction des recettes en atténuation de charges versées par l'Etat.

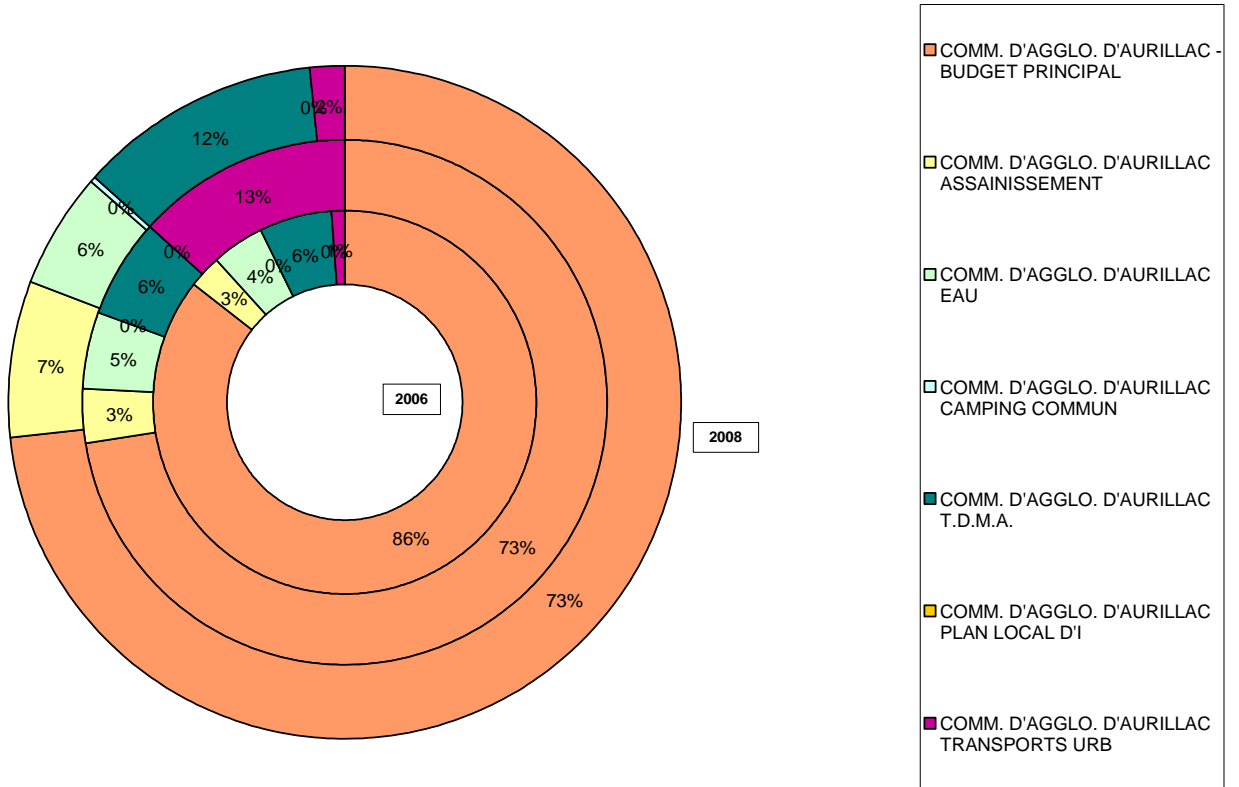
Poids des budgets (avant retraitement des opérations réciproques) :

Pour une meilleure lisibilité du graphique, les BA du Camping et du Plan local d'insertion ont été regroupés ; en effet, ils représentent à eux deux seulement 2% des charges de fonctionnement. Le budget principal de la CABA pèse pour près de la moitié dans les charges réelles de fonctionnement.

Poids des budgets dans les charges réelles de fonctionnement



Poids des budgets dans les dépenses d'équipement



PRINCIPAUX CONSTATS

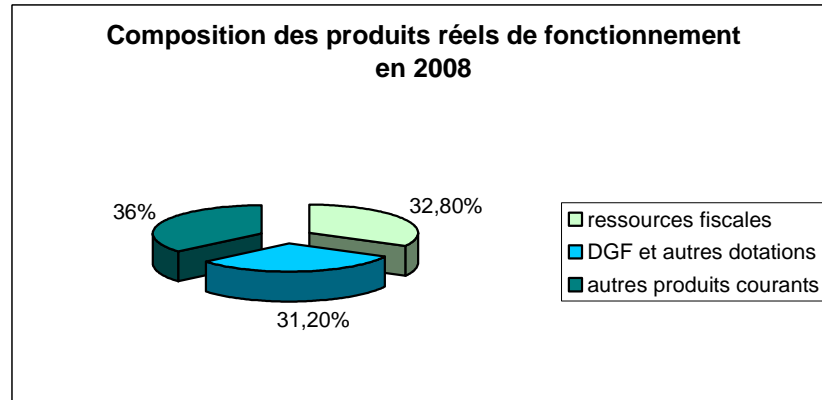
- ✓ Sur la période considérée les produits réels de fonctionnement augmentent (+10.58%) à un rythme plus soutenu que celui des charges réelles (+8.67%).
- ✓ De même, la capacité d'autofinancement brute se renforce de manière significative passant de 6.077K€ à 7.210K€.(+18,6%)
- ✓ Les dépenses d'équipement ont été importantes entre 2006 et 2008 même si elles ont faibli sur le dernier exercice. En ce qui concerne le budget principal elles représentent pour 2008, 160 € par habitant (241€ par habitant en 2007, et 237€ en 2006) ce qui est au dessus de la moyenne des communautés d'agglomération de la France entière : 144€ par habitant en 2008, 142€ en 2007, et 125€ en 2006.
- ✓ Malgré un rythme d'investissement soutenu l'endettement de la CABA reste relativement stable. De 32.709K€ en 2006 il s'établit à 35.594K€ en 2008
- ✓ L'abondance du financement disponible (7.321K€ en 2006, 14.368K€ en 2007 et 11.797K€ en 2008) a contribué à limiter le recours à l'emprunt.
- ✓ L'annuité de la dette a progressé de 4.599K€ en 2006 à 5.136K€ en 2008, conséquence de la hausse des taux ; en effet, le remboursement en capital n'a pas varié (3.597K€ en 2006 et 3.552K€ en 2008).
- ✓ Les recettes provenant des budgets annexes représentent près du tiers des produits encaissés par la CABA (32,78%) et leur place ne cesse de progresser (30,55% en 2006 et 32,60% en 2007).
- ✓ Le coefficient d'intégration fiscale (CIF) de la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac est très élevé (0.392) ; il se situe à un niveau bien supérieur à celui de la moyenne de la catégorie des communautés d'agglomération Françaises qui est de 0.2960 pour 2008. Pour 2009 le CIF est proche de 0,40 (0.399).
- ✓ Le montant de la taxe professionnelle par habitant perçu en 2008 (183€) est faible en comparaison de la moyenne nationale des communautés d'agglomération (306€).
- ✓ Au vu de ces éléments, la situation financière de la CABA est saine. Cependant la part de la dotation globale de fonctionnement (DGF) dans les recettes du budget principal est élevée (43,35%), soit bien au dessus de la moyenne nationale des communautés d'agglomération de la France entière (25,13%). La CABA apparaît en partie dépendante de ressources dont elle n'a pas la maîtrise.

I - LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT.

A. Composantes des produits et charges réels de fonctionnement.

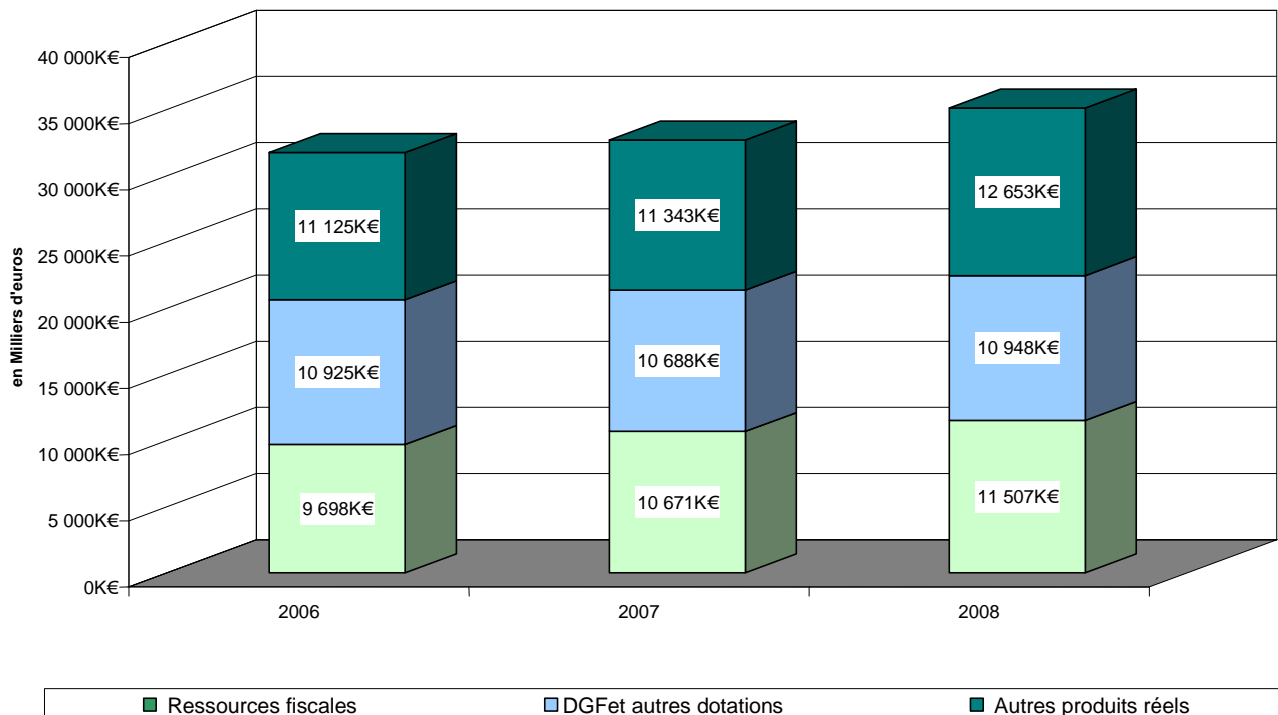
1°) Sur la période analysée, les produits réels de fonctionnement augmentent de 10,58%

Ils progressent à un rythme annuel de 5,29% passant ainsi de 31.748K€ en 2006 à 35.108K€ en 2008. Les produits réels de fonctionnement sont composés de trois parts quasiment égales réparties entre les ressources fiscales, la DGF et autres dotations, et, les autres produits courants.



Sur les trois années étudiées la part DGF et autres dotations diminue sensiblement (34,4% des produits de fonctionnement en 2006 et 31,2% en 2008) au profit principalement des recettes fiscales (30,50% des produits de fonctionnement en 2006 et 32,80% en 2008).

Evolution des produits réels de fonctionnement



a) - Les produits de l'ensemble consolidé.

Les ressources fiscales :

Les ressources fiscales nettes des versements effectués aux communes se sont élevées à 11.507K€ en 2008 (9.698K€ en 2006) et ont augmenté de 18,65% entre 2006 et 2008.

Elles sont constituées des impôts locaux (taxe professionnelle uniquement), de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et du versement transport.

▲ Les impôts locaux

Déduction faite des versements, encaissés sur le budget principal, ils représentent en 2008, 50,32% des recettes fiscales (46,32% en 2006).

Leur montant est passé de 9.202K€ en 2006 à 10.477K€ en 2008 soit une hausse de 13,86% ; le taux appliqué aux bases d'imposition n'a pas évolué depuis 2006 ce qui signifie que la hausse du produit fiscal est la conséquence de l'évolution des bases (+ 10,76%). Le taux de taxe professionnelle de 16,48%, se situe à un niveau inférieur à celui de la moyenne nationale qui est de 17,24% en 2008.

Les impôts locaux s'élèvent à 180€ par habitant et sont très inférieurs à la moyenne nationale des communautés d'agglomération de la France entière (307€ par habitant) ; ils s'élevaient à 163€ par habitant en 2006 et 171€ par habitant en 2007.

Analyse de la fiscalité

Evolution des taux :

	2006		2007		2008	
	CABA	Moyenne	CABA	Moyenne	CABA	Moyenne
TPU	16,48	17,16	16,48	17,22	16,48	17,24

Evolution des bases :

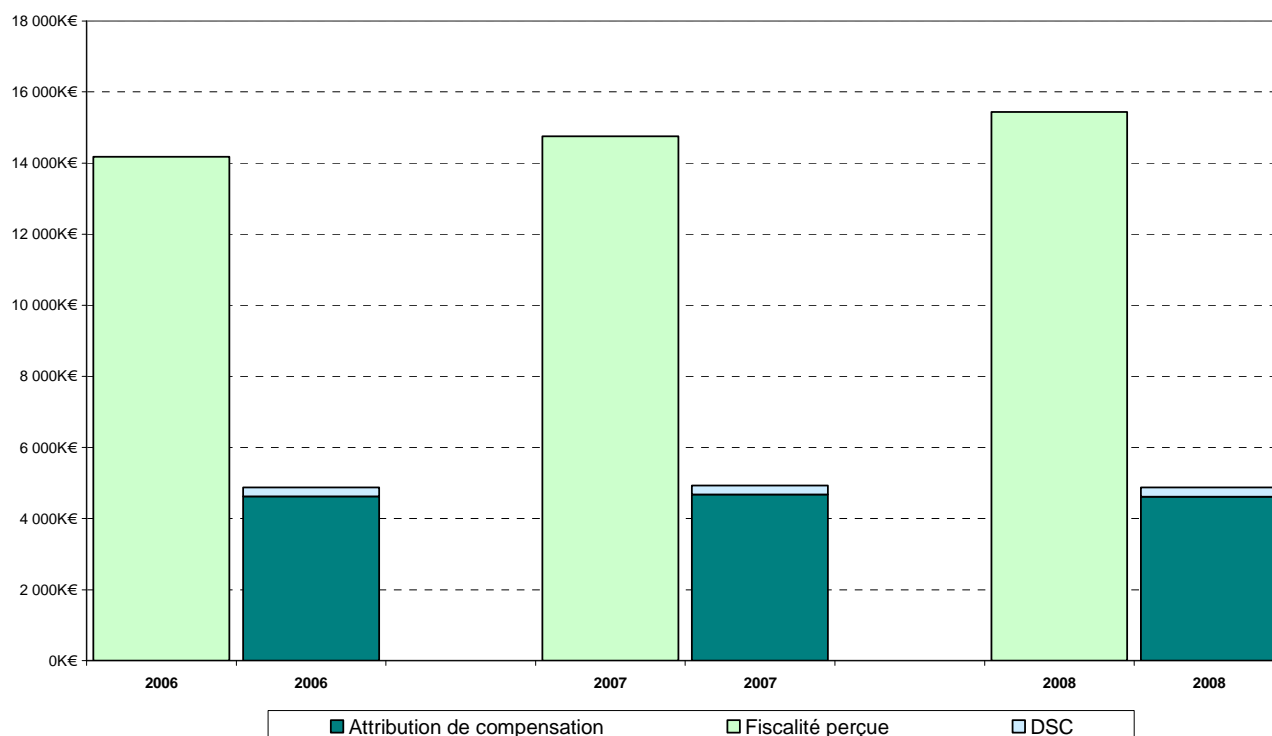
	2006	2007	2008
Bases (en K€)	55 605	58 808	61 588

En 2008, les versements et restitutions sur impôts et taxes se sont élevés à 84€ par habitant ; ils sont très en dessous de la moyenne nationale qui est de 228€ par habitant.

Evolution des versements de fiscalité

	2006	2007	2008
Taux de versement de fiscalité	34,41%	33,42%	31,56%

Fiscalité perçue par le groupement et reversements



▲ *La taxe d'enlèvement des ordures ménagères*

Elle est perçue par le budget TDMA et s'élève en 2008 à 3.566K€. Elle représente 30,99% des ressources fiscales, cependant sa part est en baisse (32,66% en 2006) bien que son montant augmente (3.167K€ en 2006 et 3.566K€ en 2008, soit une hausse de 12,60%).

▲ *Le versement sur les transports*

Il est encaissé sur le budget des transports urbains et constitue la 3^{ème} source de recettes fiscales ; il représente 18,68% du total l'an dernier. En 2008, il s'élève à 2.150K€, alors que le produit n'était que de 2.037K€ en 2006. Bien qu'en augmentation de 5,59% sur la période 2006 - 2008 sa part dans les ressources fiscales diminue (21,01% en 2006).

La dotation globale de fonctionnement et autres dotations :

La DGF et les autres dotations se sont élevées à 10.948K€ en 2008. Pour la période considérée l'augmentation n'est que de 0,20%. La part de ces dotations dans les produits réels de fonctionnement du budget consolidé diminue régulièrement comme nous l'avons indiqué précédemment.

Cependant à l'intérieur du budget principal ce poste de recettes représente 43,87% des produits de fonctionnement courant, un pourcentage très au dessus de la moyenne des communautés d'agglomération de la France entière (29,74%)

Le budget principal fournit l'essentiel des ressources de ce poste (86,71%) et représente 9.493K€ sur un total de 10.947K€.

Les autres budgets (1.454K€) perçoivent des recettes provenant de primes d'épuration pour l'assainissement ou de participations le plus souvent de collectivités locales.

La DGF comptabilisée au budget principal en constitue la part essentielle ; en 2008 elle s'est élevée à 8.947K€.

Elle a augmenté de 6,04% pendant la période 2006–2008 soit une progression annuelle de 3,02%. Elle représente 156€ par habitant en 2008, un chiffre légèrement au dessus de la moyenne des communautés d'agglomération de la France entière (151€).

Le coefficient d'intégration fiscale est élevé (0,392212 en 2008) et se situe très au dessus de la moyenne des communautés d'agglomération de la France entière (0,296014 en 2008). Il est à l'origine de la DGF/habitant importante et supérieure à la moyenne nationale attribuée à la CABA.

La DGF se compose de 3 types de dotations :

en K€	2006	2007	2008	Variation
Dotation forfaitaire	917	970	1 020	11,23%
Dotation de compensation	4 623	4 664	4 712	1,93%
Dotation de péréquation	2 897	3 039	3 214	10,94%

La dotation forfaitaire représente la part la plus faible, la dotation de péréquation est un peu inférieure à la dotation de compensation. C'est la dotation de compensation qui représente la part la plus importante dans ce poste de recettes bien que ce soit celle qui évolue le moins sur la période.

Dans le budget principal les autres dotations (1.756K€ en 2008) se composent de diverses participations de collectivités et de la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée par l'Etat (4€ par habitant en 2008, 13€ par habitant pur la moyenne nationale).

Analyse de la dotation globale de fonctionnement

	2006		2007		2008	
	CABA	Moyenne	CABA	Moyenne	CABA	Moyenne
Potentiel fiscal/habitant	23,42	34,58	24,82	39,76	24,11	38,93
CF	0,37392	0,276077	0,38435	0,2828	0,392212	0,296014
DGF par habitant	144,38	12,38	146,04	43,44	146,85	44,53

Les autres produits réels :

Les autres produits réels correspondent aux produits de la classe 7 hormis les ressources fiscales (73), les dotations (74), les cessions d'immobilisations (775), les différences sur réalisations reprises au compte de résultat (776), les quotes-parts de subventions d'investissement transférées au compte de résultat (777) et les reprises sur amortissements (78).

Ils constituent le poste de recettes le plus important du budget consolidé : en 2008 ils représentent 36% des produits réels de fonctionnement et 12.030K€. Leur part dans les produits réels est restée relativement stable entre 2006 et 2008 (35% en 2006 et 34,7% en 2007).

Leur progression a été de 2,4% en 2007 et 9,2% en 2008.

Les autres produits réels proviennent essentiellement de trois budgets annexes : l'assainissement, l'eau et T.D.M.A.

Les produits du budget de l'assainissement s'élèvent à 4.483K€ et représentent 37,28% des autres produits du budget consolidé. Entre 2006 et 2008 ils ont augmenté de 8,41% mais leur part dans les autres produits du budget consolidé n'a guère évolué (38,24% en 2006 et 38,16% en 2007).

Les recettes du budget de l'eau s'établissent en 2008 à 4.207K€ et représentent 34,98% des autres produits du budget consolidé. Leur progression a été plus faible (4,78% entre 2006 et 2008) et leur part a baissé (37,33% en 2006 et 37,16% en 2007).

Les recettes du budget TDMA sont de 2.316K€ en 2008, en forte progression (26,63% depuis 2006) elles ne représentent cependant que 19,26% des autres produits du budget consolidé en 2008, néanmoins leur part a progressé (17% en 2006 et 2007).

b) - Évolution des produits ventilés par budget.

Décomposition des produits réels de fonctionnement par budget

	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
Budget Principal	14 212 K€	15 066 K€	16 716 K€	11.00%
Budget Assainissement	4 645 K€	4 286 K€	4 933 K€	15.10%
Budget Eau	4 025 K€	4 094 K€	4 338 K€	6.00%
Budget Campings	112 K€	121 K€	119 K€	-0.02%
Budget TDMA	5 404 K€	5 536 K€	6 023 K€	8.80%
Budget PLIE	309 K€	408 K€	161 K€	- 60.60%
Budget Transport	3 042 K€	3 091 K€	2 917 K€	- 5.60%
Produits réels de fonctionnement	31 748 K€	32 702 K€	35 108 K€	7.40%

2°) Sur la période analysée, les charges réelles de fonctionnement progressent de 8,67%

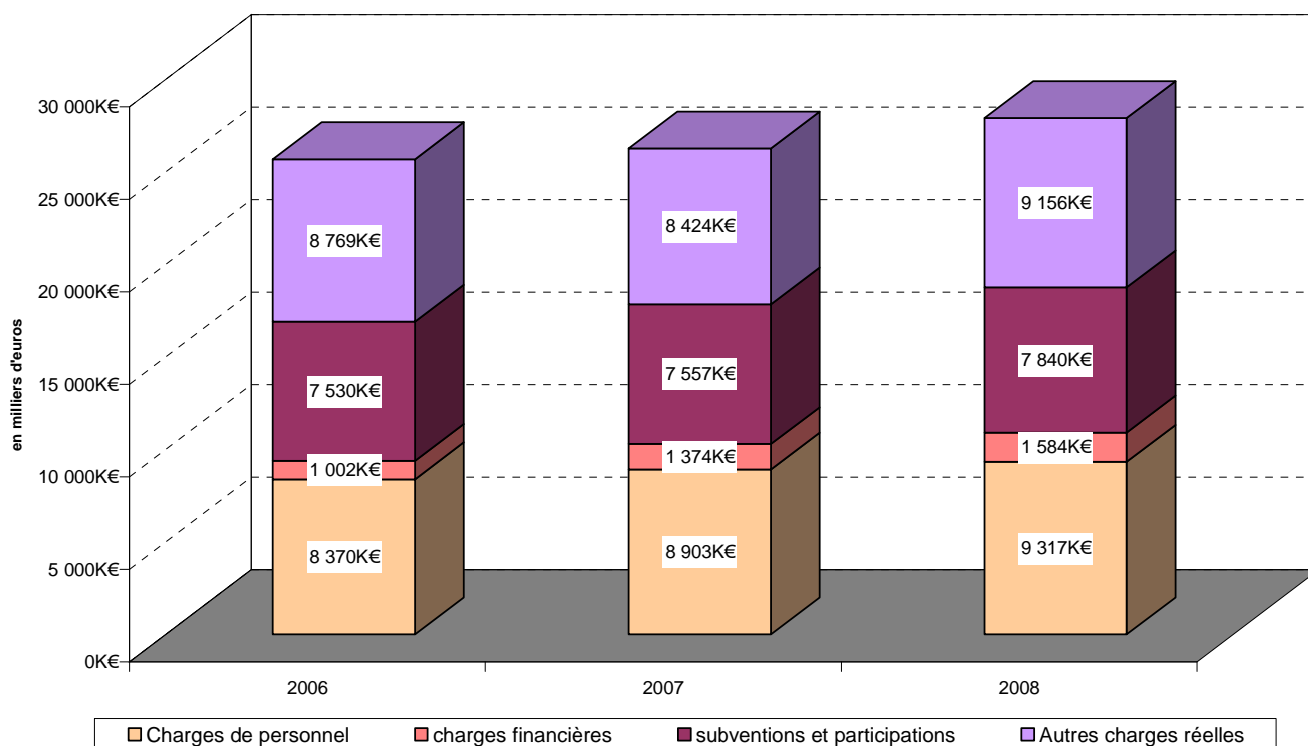
Le montant de ces charges est passé de 25.670K€ en 2006 à 27.897K€ en 2008 avec une progression annuelle moyenne de 4,34% inférieure à celle des recettes 5,29%.

Elles peuvent être classées en 3 grands postes de dépenses :

- dépenses de personnel,
- participations et subventions,
- et, autres charges réelles (principalement les dépenses du chapitre 011).

a) - Les charges de l'ensemble consolidé.

Evolution des charges réelles de fonctionnement



Les charges de personnel constituent le principal poste de dépenses. En 2008, elles s'élèvent à 9.317K€ et ont augmenté de 11,32% sur la période étudiée, à un rythme très proche de celui de l'ensemble des charges réelles.

Leur part dans le total des charges réelles du budget consolidé a très légèrement augmenté (32,6% en 2006, 33,9% en 2007 et 33,4% en 2008).

Le budget principal concentre 42,90% des dépenses de personnel pour un montant de 3.996K€ et l'augmentation, pendant la période 2006-2008 est de 13,78%

Le budget de l'eau de son côté absorbe 21,38% des charges de personnel ; celles-ci ont augmenté entre 2006 et 2008 de 17,88%, soit une progression plus rapide que celle des produits du même budget. En 2008, elles se sont élevées à 1.991K€.

Le budget TDMA compte pour 20,55% des charges de personnel avec un montant en 2008 de 1.915K€ ; celui-ci a progressé de 7,04% sur la période.

Le budget assainissement quant à lui n'absorbe que 13,36% des dépenses du budget consolidé pour un montant de 1.244K€ et une hausse très modérée de 2,05% sur deux ans.

Les autres charges réelles constituent le deuxième poste de dépenses avec un montant de 9.156K€ (32,8 % du total des charges réelles de fonctionnement en 2008). Elles n'ont pas beaucoup varié entre 2006 et 2008 (+4,40%).

Les dépenses du chapitre 011 sont prépondérantes (6.843K€) mais elles ont baissé par rapport à 2006 (-325K€). Elles sont concentrées sur 4 budgets.

Les dépenses du chapitre 011 imputées sur le budget annexe TDMA s'élèvent en 2008 à 2.482K€ (36,26% du total des dépenses de ce chapitre) ; elles sont restées quasiment stables sur la période (+0,56%).

Celles affectées au budget principal sont d'un montant de 2.052K€ en 2008, soit 30% du total des dépenses du chapitre 011. Elles ont augmenté de 27,45%, cette forte hausse s'explique par le volume des dépenses imputées au chapitre 61 « services extérieurs ».

Celles comptabilisées au budget de l'eau se sont élevées en 2008 à 1.086K€ (15,88% du total), elles n'ont cependant progressé que de 1,60% sur la période considérée.

Pour finir, celles inscrites au budget de l'assainissement sont en baisse en 2008 (986K€ et 14,8% du total) par rapport à 2006 (-12,10%).

Les participations et subventions versées sont importantes : 7.840K€ en 2008 ce qui représente 28,1% des charges réelles. Elles ont augmenté de 4,10% entre 2006 et 2008 cependant on constate que leur part dans les charges réelles diminue, elle passe de 29,3% en 2006 à 28,1% en 2008.

Ces dépenses se répartissent principalement entre le budget principal et le budget annexe des transports urbains, leur part respective en 2008 est de 61,10% et 38,90%. Depuis 2006 la part du BA des transports urbains ne cesse de croître (34,6% en 2006 et 37,5% en 2007).

A l'intérieur de ce poste de dépenses la quote-part correspondant aux subventions versées est prépondérante (5.757K€ sur 7.840K€, soit 73,40%).

En 2008 les participations correspondent à des contributions obligatoires versées par le budget principal.

Les subventions concernent le budget des transports qui verse une allocation à la STABUS (2.955K€), et, le budget principal à travers les subventions attribuées aux associations de droit privé (1.920K€) et aux organismes publics (792K€).

Les frais financiers en 2008 ne représentent que 5,7% des charges réelles cependant ce pourcentage n'était que de 3,9% en 2006. Ils se répartissent essentiellement entre le budget principal (57,58%), celui de l'assainissement (13,65%), de TDMA (10,07%) et de l'eau (6,16%).

b) - Évolution des charges ventilées par budget.

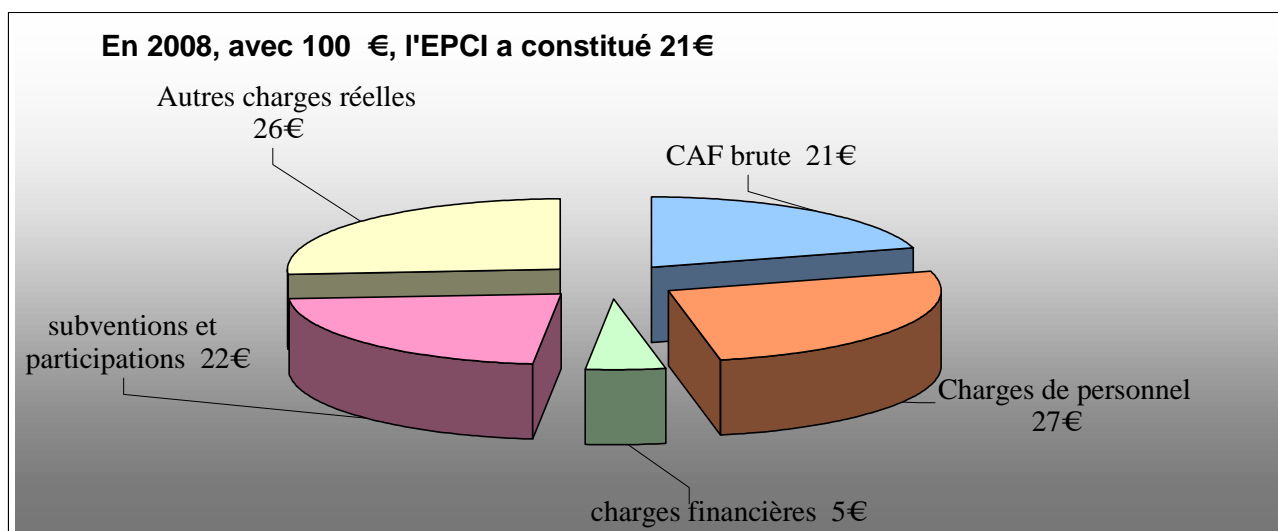
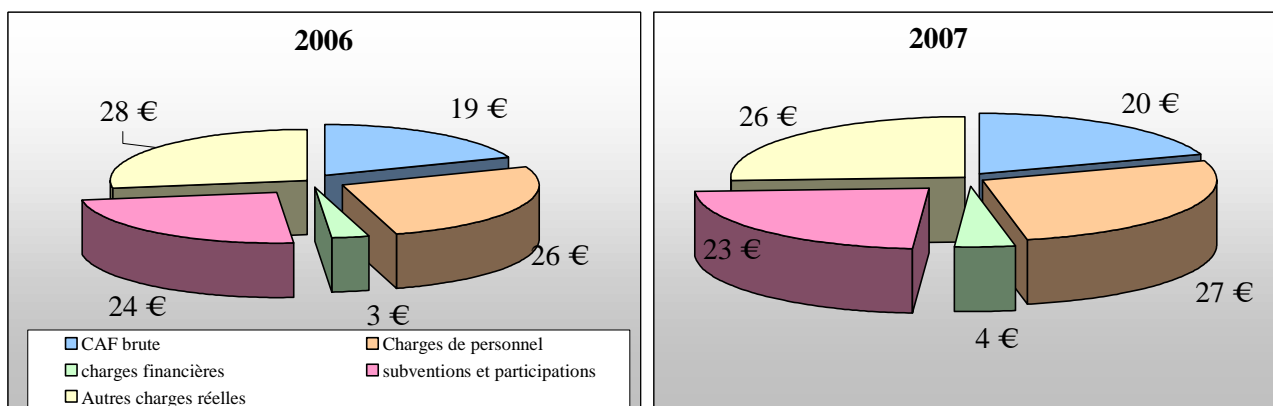
L'évolution des charges ventilées par budget telle qu'elle ressort de l'étude fait notamment apparaître une bonne maîtrise des dépenses des budgets annexes, en particulier sur la gestion des achats et charges externes (chapitre 011).

Les charges du budget principal évoluent plus vite.

Décomposition des charges réelles de fonctionnement par budget

	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC - BUDGET PRINCIPAL	10 825K€	11 181K€	12 571K€	12,4%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC ASSAINISSEMENT	3 395K€	3 438K€	3 472K€	1,0%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC EAU	3 064K€	3 424K€	3 396K€	-0,8%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC CAMPING COMMUN	168K€	173K€	161K€	-6,9%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC T.D.M.A.	4 621K€	4 522K€	4 811K€	7,0%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC PLAN LOCAL D'I	442K€	468K€	232K€	-50,4%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC TRANSPORTS URB	3 155K€	3 050K€	3 224K€	5,7%
Charges réelles de fonctionnement consolidées	25 671K€	26 257K€	27 897K€	6,2%

Charges réelles de fonctionnement et constitution de l'autofinancement



B. La capacité d'autofinancement

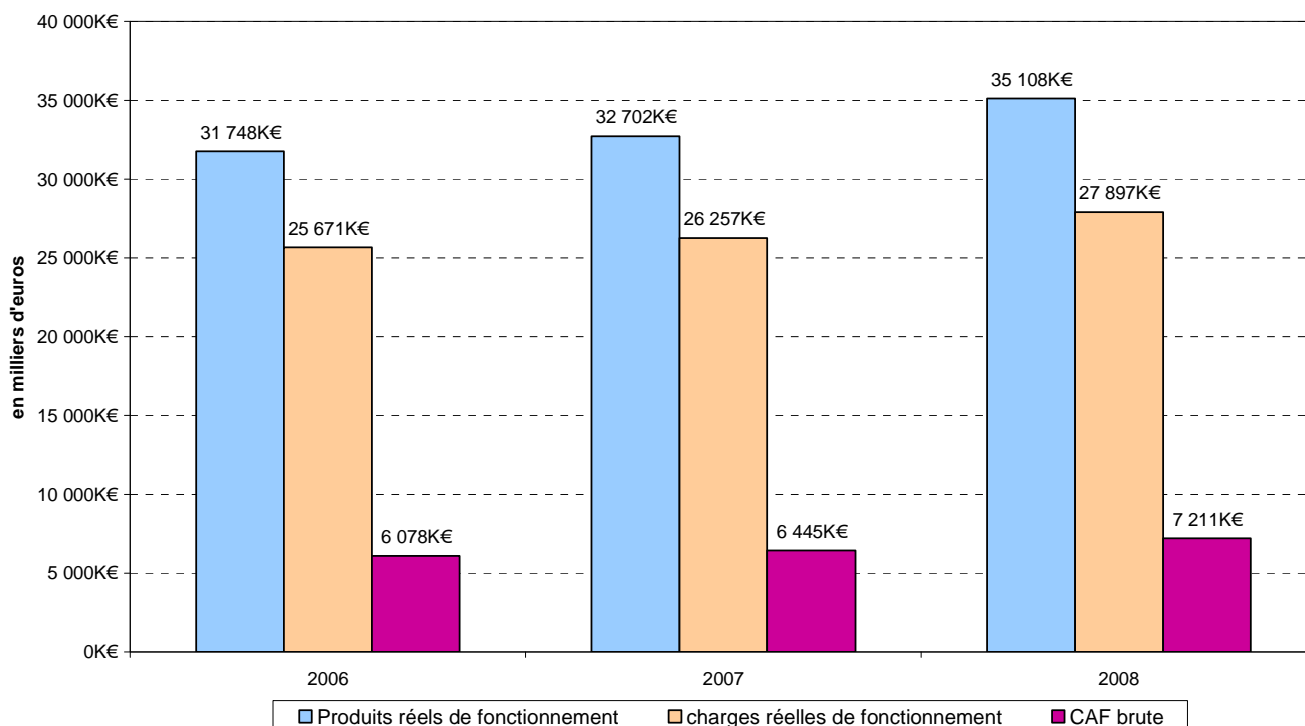
La capacité d'autofinancement brute (CAF brute) représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cessions d'immobilisations) sur les charges réelles de fonctionnement. Elle doit permettre, en priorité, de financer le remboursement des dettes. Le reliquat, la capacité d'autofinancement nette, permettra de financer tout ou partie des nouvelles dépenses d'équipement engagées par la collectivité.

1°) La CAF brute.

La CAF brute a progressé dans l'intervalle 2006 à 2008, elle est passée de 6.078K€ à 7.211K€, l'augmentation est de 18,6%.

L'explication réside dans le fait que les produits de fonctionnement courant ont évolué plus rapidement que les charges de même nature. Entre 2006 et 2008 l'excédent brut de fonctionnement a augmenté de 1.925K€.

Evolution de la CAF brute



Décomposition de la CAF brute entre les budgets

La CAF brute consolidée est formée principalement à partir de celle du budget principal (57,5%). Les budgets annexes de l'assainissement, de l'eau et TDMA y contribuent également, contrairement aux BA dont la CAF brute est négative.

	2006		2007		2008	
	CAF brute	Ratio CAF Brute/Produits réels de fonctionnement	CAF brute	Ratio CAF Brute/Produits réels de fonctionnement	CAF brute	Ratio CAF Brute/Produits réels de fonctionnement
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC - BUDGET PRINCIPAL	3 387K€	23,83%	3 885K€	25,79%	4 146K€	24,80%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC ASSAINISSEMENT	1 250K€	26,90%	848K€	19,79%	1 461K€	29,62%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC EAU	961K€	23,87%	670K€	16,36%	942K€	21,71%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC CAMPING COMMUN	-56K€	-50,31%	-52K€	-43,00%	-42K€	-35,45%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC T.D.M.A.	782K€	14,48%	1 013K€	18,31%	1 182K€	19,63%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC PLAN LOCAL D'I	-132K€	-42,81%	-60K€	-14,81%	-72K€	-44,50%
COMM. D'AGGLO. D'AURILLAC TRANSPORTS URB	-114K€	-3,74%	42K€	1,34%	-306K€	-10,51%
CAF brute consolidée	6 078K€	19,14%	6 445K€	19,71%	7 211K€	20,54%

2°) La CAF nette.

La CAF nette suit la même évolution que la CAF brute, elle a augmenté de 1.178K€ entre 2006 et 2008 (+47,48%). Les mêmes budgets que ceux de la CAF brute contribuent à sa formation.

Evolution de la CAF nette consolidée

	2006	2007	2008
Capacité d'autofinancement nette	2 481K€	2 798K€	3 659K€

II - L'INVESTISSEMENT.

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursement des dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la collectivité pour financer ces dépenses d'investissement constituent des ressources (CAF nette, plus-value de cessions, dotations et subventions, emprunts, etc...). Le solde entre le total des ressources et des emplois d'investissement représente la variation du fonds de roulement.

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts nouveaux) dont dispose la collectivité pour financer de nouvelles dépenses d'investissement après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

A. Le financement des investissements.

Les collectivités financent leurs dépenses d'équipement avec le financement disponible dont elles disposent et peuvent compléter par le recours à l'emprunt ; ce dernier sera d'autant plus important que le montant du financement disponible sera réduit.

1°) Pour la période considérée la CABA a bénéficié d'un financement disponible important :

en K€	2006	2007	2008
CAF nette	2 480	2 797	3 659
FCTVA	1 059	1 156	1 029
Subventions	3 184	5 837	5 176
Autres ressources	196	4 229	1 624
Cessions d'actifs	402	349	309
TOTAL	7 321	14 368	11 797

En 2006 il s'élevait à 7.321 K€, il a doublé en 2007 puis a fléchi légèrement en 2008 pour s'établir à 11.797K€. Le financement disponible diminue mais son montant reste d'un niveau satisfaisant.

2°) Le montant des dépenses d'investissement (emplois) n'est jamais égal à celui des recettes d'investissement (ressources). Les raisons sont multiples : les subventions peuvent être perçues après la réalisation des travaux, la collectivité pratique « la trésorerie zéro » et diffère l'encaissement des emprunts, en sens inverse des travaux peuvent être différés et les emprunts encaissés.

Un excédent des ressources par rapport aux emplois a pour effet d'abonder le fonds de roulement, la situation inverse diminue le fonds de roulement.

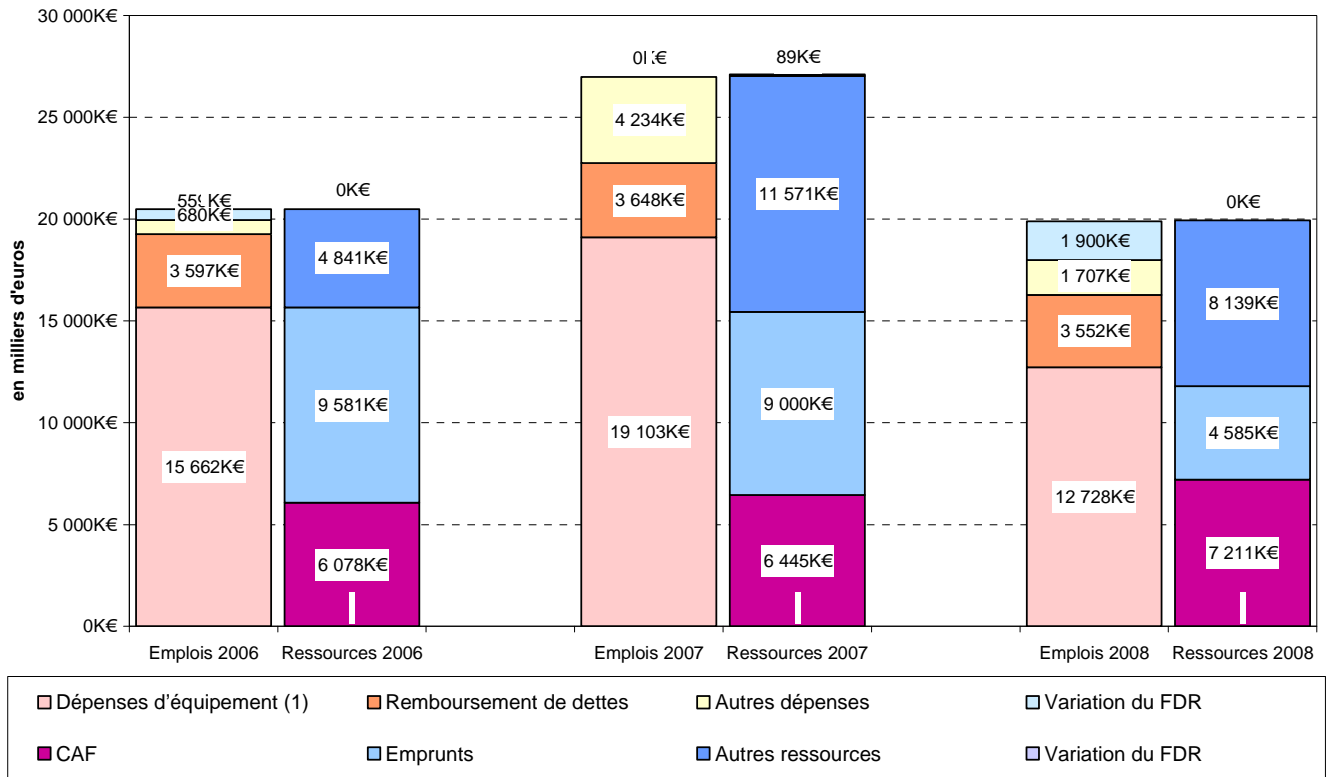
En 2008 les ressources de la CABA (20.607K€) ont été supérieures aux emplois (18.659K€), le fonds de roulement a ainsi augmenté de 1.947K€, comme le présente le tableau ci-dessous :

	2008
CAF	7 211K€
Emprunts	5 257K€
Autres ressources	8 139K€
Ressources (1)	20 607K€
Dépenses d'équipement (2)	12 728K€
Remboursement de dettes	4 224K€
Autres dépenses	1 707K€
Emplois (1)	18 659K€
Augmentation du fonds de roulement	1 947K€

(1) hors variation du fonds de roulement

(2) y compris subventions d'investissement versées (M14)

Financement des investissements



En 2006, le montant des emplois était légèrement inférieur à celui des ressources provoquant ainsi une variation positive du fonds de roulement de 558K€. L'année suivante c'est l'inverse qui se produit, le montant des ressources dépasse celui des emplois, il en résulte une légère variation négative du fonds de roulement de 88K€.

B. Les dépenses d'équipement

Les dépenses réalisées sur l'exercice 2008 sont inférieures à celles des exercices 2006 et 2007. Toutefois les opérations de mise à disposition effectuées en 2007 sur le budget des transports urbains pour un montant de 2.073K€ doivent être déduites ; de ce fait les dépenses d'investissement du budget consolidé sont ramenées à 17.029K€.

Les dépenses d'équipement du budget consolidé de 2008 et 2006 sont respectivement de 12.728K€ et 15.662K€.

La part la plus importante des investissements est réalisée par le budget principal : 73,45% en 2008, 81,20% en 2007 et 85,5% en 2006.

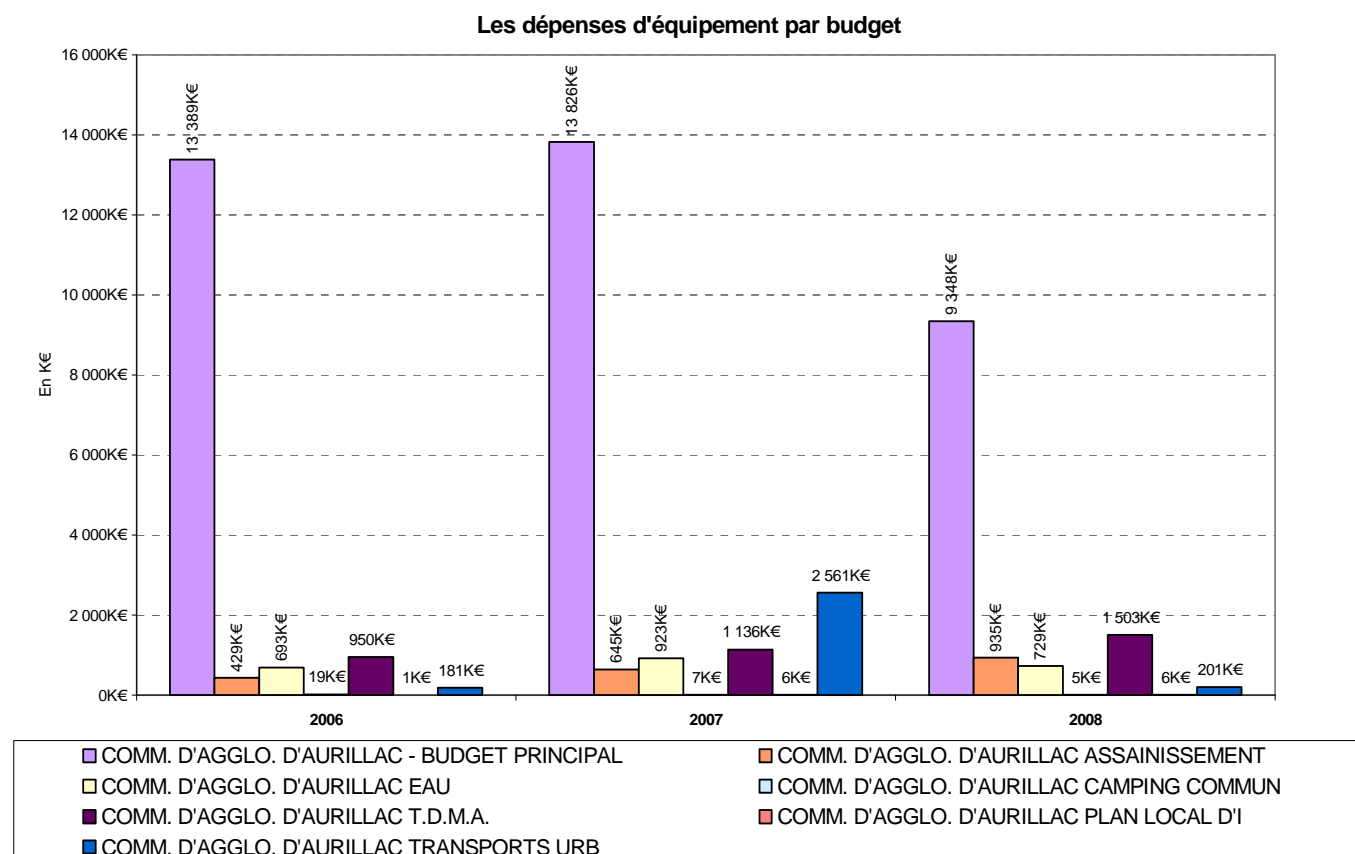
Les investissements exécutés sur cette période par les divers budgets annexes ont été faibles comme en témoigne le graphique ci-dessous.

Des comparaisons peuvent être faites sur le montant des dépenses d'équipement par habitant à partir des fiches financières, mais ces données ne concernent que le budget principal.

Même limitées au seul budget principal elles sont significatives car comme indiqué supra celui-ci représente une grande partie des investissements effectués.

en €/hab.	2006		2007		2008	
	CABA (BP)	Moyenne (ntle)	CABA (BP)	Moyenne (ntle)	CABA (BP)	Moyenne (ntle)
Dépenses d'équipement	237	125	241	142	160	144

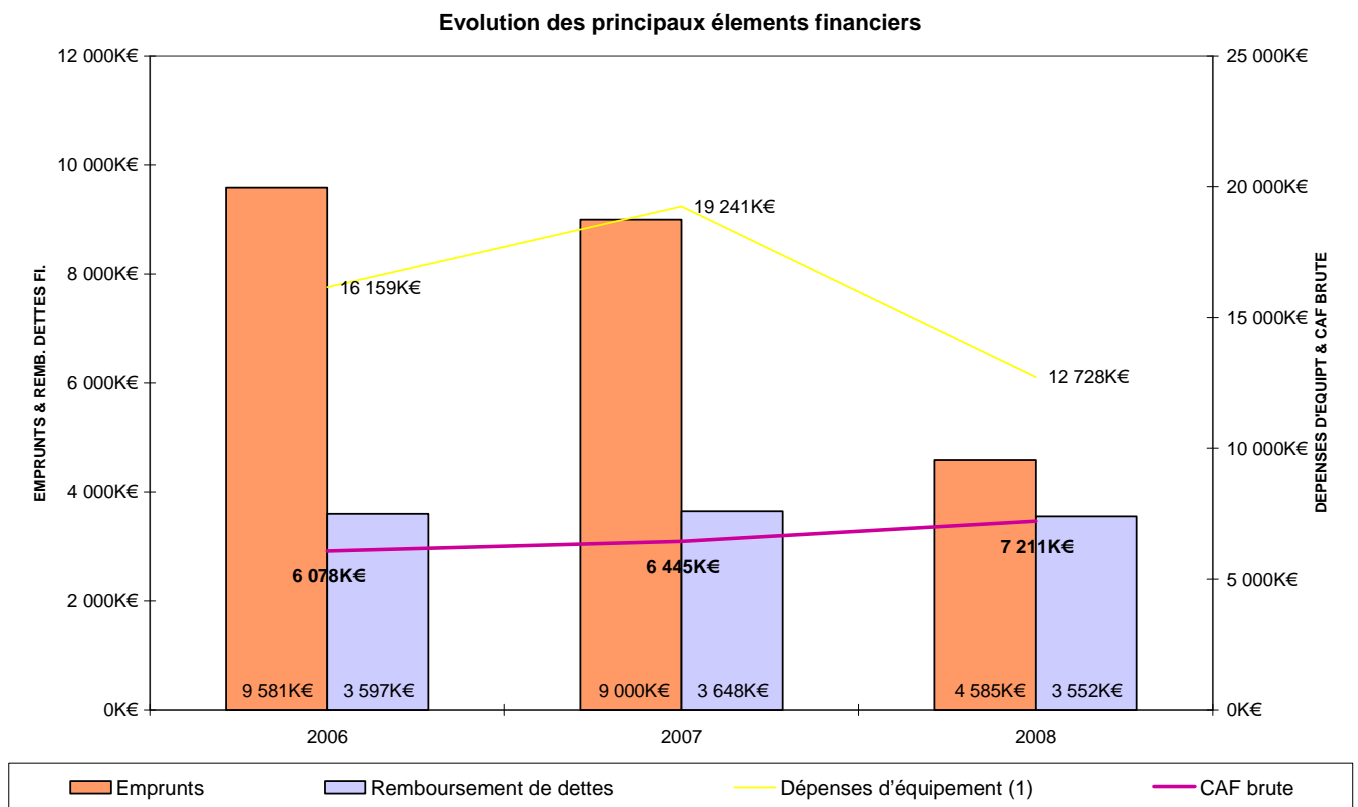
Ces éléments permettent de constater que les dépenses d'équipement de la CABA pour la période considérée ont été importantes et au dessus de la moyenne nationale.



C. Evolution des principaux éléments financiers

Le graphique ci-dessous permet de constater que les investissements ont été réalisés en grande partie avec le financement disponible et que le recours à l'emprunt a été limité. En 2008 la part d'emprunt ne représente que 38,20%.

De même, on en déduit que la CAF brute permet de financer le capital de l'annuité de la dette et de dégager une CAF nette positive.



(1) y compris subventions d'investissement versées (M14)

III - ANALYSE DU BILAN.

Le bilan décrit, à la clôture de l'exercice, l'ensemble du patrimoine que la collectivité a constitué d'année en année. Ce patrimoine comprend un actif (total des biens immobiliers ou mobiliers, des créances et de la trésorerie) et un passif constitué des moyens de financement détenus par la collectivité (dotations, subventions, dettes, etc...).

La mesure des équilibres bilantiels de la collectivité s'apprécie à travers trois grandeurs caractéristiques: le fonds de roulement (FDR), le besoin en fonds de roulement (BFR) et la trésorerie.

A. Les équilibres bilantiels.

1°) Le fonds de roulement.

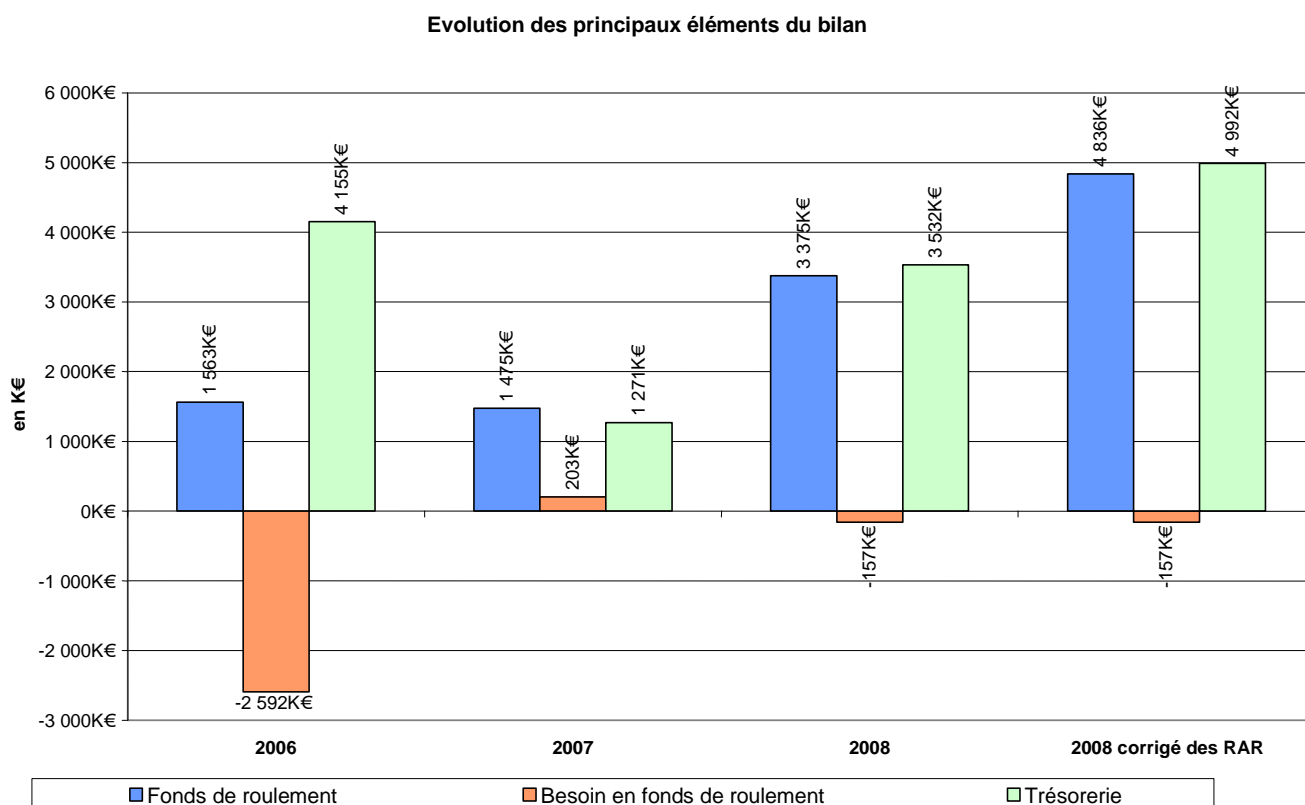
Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions d'investissements, les amortissements et provisions, les dettes financières à moyen et long terme et les immobilisations, les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagé au cours du temps.

A la clôture de l'exercice 2008 il est de 3.375K€, dans le paragraphe consacré au financement des investissements nous avons vu que la CABA a l'an dernier accru son fonds de roulement (+ 1.947K€) parce que les emplois du budget consolidé ont été inférieurs aux ressources. En 2007 le FDR était resté quasiment stable (-88K€) tandis qu'en 2006 il avait augmenté légèrement (+558K€).

En 2008, le budget principal abonde le fonds de roulement à hauteur de 454K€, le budget de l'assainissement de 760K€, celui de l'eau de 1.614K€, et celui de TDMA de 1385K€. Les autres budgets annexes ont un fonds de roulement négatif. Pour les années 2006 et 2007 on retrouve la constance à l'exception du budget principal qui était nettement négatif (-2.806K€ en 2006).

La variation positive du FDR du budget principal est à l'origine de l'augmentation du FDR du budget consolidé.

Fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.



Au 31/12/2006, le fonds de roulement était faible mais le besoin en fonds de roulement était négatif, il permettait d'obtenir un niveau de trésorerie confortable.

Le 31/12/2007 le niveau du FDR ne s'est pas amélioré, tandis que le besoin en fonds de roulement est devenu positif. Il vient donc en diminution du fonds de roulement et affaiblit le niveau de la trésorerie.

En fin d'année 2008, le fonds de roulement a progressé, le besoin en fonds de roulement est légèrement négatif et s'ajoute au fonds de roulement pour constituer un bon niveau de trésorerie.

A la clôture des trois exercices au 31 décembre, c'est en 2006 que la trésorerie est la plus importante. C'est la conséquence d'un décalage dans le règlement des dettes. En réalité la situation de la trésorerie au 31/12/2008 est saine parce qu'elle résulte d'un fonds de roulement qui a augmenté.

2°) Le besoin en fonds de roulement.

Le besoin en fonds de roulement représente, à la fin d'un exercice comptable, l'excédent des crédits consentis aux redevables de la collectivité (restes à recouvrer) sur les crédits obtenus de ses créanciers (fournisseurs, État). Une créance crée un besoin de financement ; la collectivité a constaté un produit mais ce produit n'a pas encore été recouvré. A l'inverse, une dette génère une ressource ; dans ce cas, la collectivité a effectivement enregistré une charge mais celle-ci n'a pas encore été payée. Un BFR

négalif constitue une ressource, cela signifie que les sommes non encore décaissées sont supérieures aux sommes non encore encaissées.

Au 31/12/2008 le besoin en fonds de roulement est négatif (-157K€), il va donc contribuer à alimenter la trésorerie de la CABA.

Il s'agit d'une photographie à un instant donné qui est évolutive. Les mandats émis en fin d'année seront réglés en tout début d'année 2009 tandis que les titres pris en charge en fin d'exercice seront soldés au cours de l'année suivante. Les restes à recouvrer anciens de la CABA sont peu nombreux et de faible montant.

Les actifs d'exploitation (les créances) ont diminué passant de 5.185K€ au 31/12/2007 à 3.820K€ le 31/12/2008.

Le montant des soldes débiteurs des comptes 411 intitulés « redevables » ont augmenté au 31/12/2008 (+665K€) en raison de l'émission en fin d'exercice de nombreux rôles sur les budgets assainissement, eau, et TDMA.

Dans le même temps les soldes débiteurs « des autres créances d'exploitation » « TVA déductible et subventions à recevoir » et « divers débiteurs » diminuaient (-2.039K€).

Les dettes d'exploitation sont restées stables par rapport au 31/12/2007, le besoin en fonds de roulement d'exploitation est ramené à 575K€ (-1.276K€).

Cependant, les dettes fournisseurs ont diminué, entraînant ainsi un besoin en fonds de roulement hors exploitation négatif (-732K€).

Au final donc le besoin en fonds de roulement est négatif.

3°) La trésorerie.

La trésorerie représente, à la fin d'un exercice comptable, l'ensemble des liquidités disponibles. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Le fonds de roulement a augmenté au 31/12/2008 (+1.947K€) tandis que le besoin en fonds de roulement a diminué (-360K€). La conjugaison de ces deux éléments s'est traduite par une hausse de la trésorerie de 2.260K€ entre 2007 et 2008.

B. L'endettement

1°) L'endettement de l'ensemble consolidé

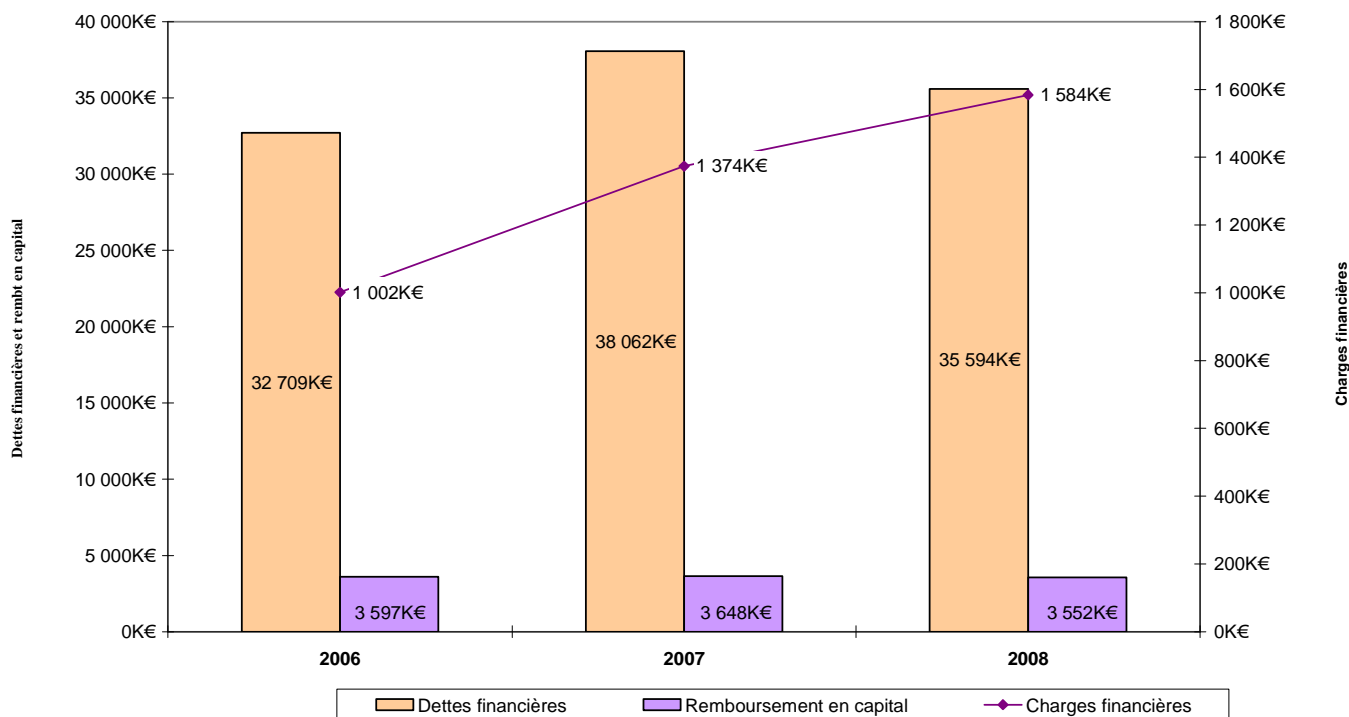
Pour la période considérée, après avoir progressé en 2007, l'endettement de la CABA amorce un léger recul en 2008.

L'annuité de remboursement de la dette est stable, contrairement aux frais financiers qui sont en nette progression en grande partie à cause de la crise financière.

Les trois quarts des emprunts sont à taux fixe, le reste des prêts est à taux variable et ne comporte pas d'emprunts structurés.

Evolution de la dette consolidée

Evolution de la politique financière consolidée



2°) Détail de l'endettement par budget.

Détail de l'endettement par budget

L'endettement du budget principal représente 52.3% de l'encours total de la dette au 31 décembre 2008 ; son ratio encours de la dette/produits réels de fonctionnement est de 112,71% (soit un endettement moyen) et il est en baisse par rapport à 2007.

Le budget de l'assainissement présente un encours de dette de 6.671K€ (18.74% de l'encours total) il est en baisse constante depuis 2006 mais le ratio encours de la dette/produits de fonctionnement est élevé par rapport aux autres budgets (il se situait à un niveau alarmant).

L'encours de dette du budget TDMA est de 4.553K€, le ratio encours de la dette/produits de fonctionnement est faible (75.6%).

L'encours de dette du budget transports urbains est de 3.533K€, et le ratio d'endettement est de 121,11%, il a quasiment doublé depuis 2006 mais il amorce une baisse par rapport à 2007.

L'encours de dette du budget de l'eau est faible (1.780K€) comme le ratio encours de la dette/produits de fonctionnement (41,03%) ; celui des autres budgets est minime (budget camping) voire nul (budget PLIE).

Pour tous les budgets de l'ensemble consolidé l'encours de la dette est en recul en 2008. Les budgets qui sont des SPIC ont vocation à s'équilibrer et un endettement maîtrisé contribue à l'équilibre.

	En cours			Encours dette/produits fonctionnement		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Budget Principal	15	19	18	108.33	128.53	112.71
Budget Assainissement	8	7	6	183.06	174.93	135.22
Budget Eau	2	2	1	67.85	54.26	41.03
Budget Campings	0.28	0.25	0.22	247.89	204.13	181.51
Budget TDMA	3	4	4	70.30	88.43	75.60
Budget PLIE	0	0	0	0.00	0.00	0.00
Budget Transport	2	3	3	65.90	124.13	121.11
Encours de la dette	32	38	35	103.03	116.39	101.38

Ratio dette consolidée/CAF brute consolidée

A la fin de l'année 2008, il aurait fallu 4 ans et 11 mois de CAF pour rembourser l'encours de la dette, deux ans plus tôt en 2006 5 ans et 5 mois auraient été nécessaires pour réaliser la même opération. Ceci confirme l'endettement moyen de la CABA.

	2006	2007	2008
	5,4	5,9	4,9
soit	<i>5an(s) et 5 mois</i>	<i>5an(s) et 11 mois</i>	<i>4an(s) et 11 mois</i>

LEXIQUE

Actif

A l'actif du bilan sont inscrits l'ensemble des biens du patrimoine (immobilisations pour leur valeur historique) ainsi que l'ensemble des éléments n'ayant pas vocation à y rester de manière durable (stocks, créances, trésorerie). L'actif immobilisé brut représente l'ensemble des immobilisations inscrites au bilan fonctionnel pour une durée supérieure à un an (dépenses d'équipement, titres de participations, opérations pour comptes de tiers). L'actif circulant désigne les stocks et créances qui se renouvellent au cours de l'exercice.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Attribution de compensation (AC)

Les groupements substitués à leurs communes membres pour percevoir le produit de la taxe professionnelle unique (TPU) en application de l'article 1609 nonies C du CGI sont tenus de leur verser une attribution de compensation égale à la différence entre le produit de taxe professionnelle antérieurement perçu par la commune avant le passage en TPU et les charges transférées au groupement (cette attribution peut être négative). Il s'agit d'un " reversement de fiscalité ". En terme d'analyse financière, ce reversement s'assimile à une atténuation de produits (et donc une charge pour le groupement) et une recette pour les communes membres.

Autofinancement

(voir Capacité d'autofinancement)

Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR représente, à la fin d'un exercice comptable, l'excédent des crédits consentis aux redevables de la collectivité (restes à recouvrer) sur les crédits obtenus de ses créanciers (fournisseurs, État). Une créance crée un besoin de financement; la collectivité a constaté un produit, mais ce produit n'a pas encore été recouvré. A l'inverse, une dette génère une ressource; dans ce cas, la collectivité a effectivement enregistré une charge, mais celle-ci n'a pas encore été payée. Un BFR négatif constitue une ressource. En effet, cela signifie que les sommes non encore décaissées sont supérieures aux sommes non encore encaissées.

En comptabilité publique, le concept du BFR (et donc son analyse) doit être relativisé compte tenu de l'existence de la pratique de la période complémentaire.

Bilan

Le bilan présente la situation patrimoniale de la collectivité à la date de clôture de l'exercice. Pour l'analyse financière, certaines rubriques du bilan sont reclassées afin de faire ressortir les grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité et d'apprécier son équilibre financier global. Le bilan se présente sur deux colonnes: une colonne actif et une colonne passif. Il se découpe en trois grandes masses permettant de calculer trois grandeurs caractéristiques: les biens et financements à long terme (utilisés pour le calcul du fonds de roulement); l'ensemble des droits et obligations à court terme de la collectivité (calcul du besoin en fonds de roulement) et enfin la trésorerie dans son acception la plus large.

Budget annexe (BA)

Un budget annexe a pour objet de regrouper les opérations de services ayant une organisation dotée d'une autonomie relative par rapport au budget principal de la collectivité et dont l'activité tend à produire ou à rendre des services. Les services gérés en budgets annexes font l'objet d'un budget et

d'une comptabilité distincts du budget principal de la collectivité (autonomie financière). On distingue deux types de budgets annexes (BA), ceux créés pour gérer un service public administratif (SPA) et ceux créés pour gérer un service public industriel et commercial (SPIC). Enfin, les budgets annexes peuvent être soit dotés de la seule autonomie financière soit être dotés à la fois de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Capacité d'Autofinancement (C.A.F.)

Elle représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) sur les charges réelles de fonctionnement. La CAF permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Capitaux et assimilés

Ce sont les fonds à disposition de la collectivité à long terme hors dettes financières (dotations, réserves, résultat de l'exercice, subventions d'investissement, opérations pour comptes de tiers...).

Charges de fonctionnement réelles

En analyse financière, les charges réelles correspondent à des charges de fonctionnement qui donnent lieu ou donneront lieu à décaissement.

Coefficient d'intégration fiscal (CIF)

Le CIF, défini à l'article L.5211-30 du Code général des collectivités territoriales, permet de mesurer le degré d'intégration d'un groupement de communes à fiscalité propre (Communauté de Communes / Communauté d'Agglomération). Le CIF est le résultat du rapport entre la fiscalité prélevée par le groupement et la fiscalité prélevée sur l'ensemble de son périmètre par lui même et ses communes membres (syndicats intercommunaux inclus).

Dotation de compensation des groupements

La dotation de compensation des groupements correspond à l'allocation compensatrice qui était anciennement versée par l'État aux groupements de communes à fiscalité propre au titre de la suppression de la " part salaires" dans l'assiette de la taxe professionnelle. Cette allocation compensatrice, dont le versement était autrefois autonome, a été intégrée à la DGF des groupements à compter de 2004.

Dotation de solidarité communautaire (DSC)

En application de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, les groupements à taxe professionnelle unique (TPU) peuvent, sur délibération, verser à leurs communes membres une dotation de solidarité communautaire. Cette dotation est répartie prioritairement en tenant compte de la population et du potentiel fiscal des communes membres. Ce mécanisme tend à instituer une certaine péréquation des ressources à l'échelle du groupement. En termes d'analyse financière, il s'agit d'un " reversement de fiscalité " pour le groupement et d'une recette de fonctionnement pour les communes membres.

Dotation d'intercommunalité

La dotation d'intercommunalité est une dotation versée chaque année par l'État aux groupement à fiscalité propre. Cette dotation, dont la recette n'est pas affectée, figure parmi les produits de la section de fonctionnement du groupement. La dotation d'intercommunalité se répartit à hauteur de 30% en une dotation de base (calculée notamment à partir de la population du groupement) et 70% en une dotation de péréquation (calculée à partir du potentiel fiscal et du coefficient d'intégration fiscale du groupement).

Financement disponible

Il représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes financières.

Fiscalité additionnelle

La fiscalité additionnelle constitue l'un des régimes fiscaux des groupements à fiscalité propre. Il consiste à percevoir une fiscalité additionnelle sur la taxe d'habitation, les taxes foncières et la taxe professionnelle.

Fiscalité mixte

Sur option, les groupements à TPU peuvent décider de percevoir une fiscalité additionnelle sur la taxe d'habitation et les taxes foncières en application du II de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions d'investissements, les amortissements et provisions, les dettes financières à moyen long terme) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Opérations de refinancement

Les opérations de refinancement se traduisent par un remboursement de dette suivi de la souscription d'un nouvel emprunt ; ces opérations doivent être retracées au compte 166. Ces opérations ne sont prises en compte ni pour le calcul de l'annuité de la dette, ni pour les emprunts mobilisés, ni pour celui de l'encours de dette.

Opérations d'ordre budgétaire

Les opérations d'ordre budgétaire sont exécutées à l'initiative de l'ordonnateur mais ne se traduisent ni par des encaissements, ni par des décaissements. Elles ont néanmoins une incidence sur le budget : elles affectent un compte de dépense et un compte de recette et donnent lieu à l'émission d'un mandat et d'un titre.

Opérations réciproques

Les opérations réciproques sont des opérations comptabilisées pour un même montant, en sens inverse, dans le budget principal et le budget annexe ou entre deux budgets annexes (exemples : remboursements de frais ou versement de subventions). S'agissant de mouvements internes à la collectivité elles gonflent les masses des comptes de façon artificielle lorsque l'on procède à la sommation des comptes des budgets annexes et du budget principal. Le flux entre les budgets est donc à éliminer pour que l'opération réelle (paiement de salaires, etc) ne soit pas pris en compte deux fois.

Potentiel fiscal

Le potentiel fiscal, défini à l'article L.5211-30 du Code général des collectivités territoriales, correspond au produit fiscal théorique calculé en appliquant aux bases de la collectivité les taux moyens nationaux constatés pour la catégorie d'établissement à laquelle elles appartiennent. Les bases prises en compte pour le calcul du potentiel fiscal ne sont pas les bases nettes telles qu'elles figurent sur les états de notification (États 1259) mais les bases majorées des bases exonérées sur décisions des collectivités locales (de façon à neutraliser les choix d'exonérations effectués à l'échelon local).

Produits de fonctionnement réels

En analyse financière, les produits réels correspondent à des produits de fonctionnement (hors cession d'actifs) qui donnent lieu ou donneront lieu à encaissement.

Réel

En analyse financière, la notion de réel diffère de celle d'encaissement ou de décaissement. Est considéré comme réelle, une opération qui a ou aura (au cours d'un exercice ultérieur) un dénouement en trésorerie.

Restes à réaliser (RAR)

Les restes à réaliser correspondent, en section d'investissement, aux dépenses engagées non mandatées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements tenue par l'ordonnateur et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre par la collectivité.

Résultat de fonctionnement ou résultat comptable

Différence entre le total des titres et le total des mandats émis en classe 7 et 6 de la section de fonctionnement.

Service public à caractère administratif (SPA)

Répondent à la notion de SPA, les missions traditionnellement hors du champ concurrentiel et traditionnellement imparties au secteur public (fourniture de l'éclairage public, voirie, etc...). Rien ne s'oppose à ce que l'activité d'un SPA soit retracée dans un budget annexe bien que traditionnellement retracée dans le budget principal des collectivités.

Service public à caractère industriel et commercial (SPIC)

Pour qualifier un service public d'industriel et commercial, la jurisprudence met en œuvre plusieurs critères. Tout d'abord, l'activité doit relever d'un secteur traditionnellement imparti aux entreprises privées. D'autre part, le service doit être exploité dans des conditions similaires à celles d'une entreprise privée (de manière à éviter les distorsions de concurrence). Enfin, les ressources du service doivent provenir des redevances perçues auprès des usagers, celles-ci devant en principe assurer l'équilibre budgétaire du service. Quelques exemples de SPIC : l'activité de transport de voyageurs, la fourniture d'eau, etc.... Les services publics à caractère industriel et commercial dont la gestion est assurée par les collectivités locales doivent (sauf exceptions) être retracés au sein d'un budget annexe (de manière notamment à individualiser le coût du service pour l'utilisateur).

Taxe professionnelle unique (TPU)

En application de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, certains groupements perçoivent la taxe professionnelle en lieu et place de leurs communes membres. Cette substitution est de droit pour les Communautés d'Agglomération et sur option pour les Communautés de Communes. Au terme d'une période ne pouvant excéder 12 ans, le taux de TP appliqué sur le territoire du groupement doit être unique (sauf nouvelle(s) commune(s) membre(s)).

Trésorerie

C'est l'ensemble des liquidités disponibles en caisse ou au compte au Trésor et des valeurs mobilières de placement.

ANNEXES

Tableau des soldes intermédiaires de gestion 2006-2008 (taux d' évolution) du budget consolidé

Tableau des soldes intermédiaires de gestion 2006-2008 du budget consolidé

Tableau de calcul du financement disponible 2006- 2008 du budget consolidé

Tableau de l ' équilibre du financement des investissements 2008 du budget consolidé

Tableau du bilan fonctionnel 2008 du budget consolidé

Ratios 2006- 2008 du budget consolidé

Fiche financière 2006 du budget principal

Fiche financière 2007 du budget principal

Fiche financière 2008 du budget principal